

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Octobre 2021

Vol. 136

Crédit photo : Stéphane Simard



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Le mot d'une conseillère	4
Vie municipale	5
Loisirs et sports	9
Informations diverses	12

Prochaine réunion du conseil : 1^{er} novembre à 19h30

Le mot du maire sortant

Au moment d'écrire ces lignes, je suis encore maire, mais au moment où vous les lirez, le nouveau maire élu sera assermenté et bien en poste. Il est temps pour moi de tirer ma révérence après 26 ans à la table du conseil, dont 12 en tant que maire.



Je suis né et j'ai grandi à Larouche comme plusieurs citoyens ici. Les intérêts et le développement de notre municipalité font donc partie de mes préoccupations depuis fort longtemps. Bien sûr, les gens qui sont nés et ont grandi à Larouche ne sont pas les seuls à prendre ses destinées à cœur et à avoir travaillé pour faire grandir notre communauté et j'en veux pour preuve mes deux collègues sortant de la table du Conseil, Denis Lalonde (conseiller pendant 29 ans) et Pascal Tremblay (conseiller pendant 22 ans) qui ont adopté Larouche à l'âge adulte. Tous les trois, nous cumulons 77 années de travail assidu au conseil municipal. Je n'ai que de bons mots pour ces deux collègues qui ont su mener à bien de nombreux dossiers au cours de leur longue carrière politique et je les en remercie.

Certains diront qu'il ne s'est pas fait grand-chose pour 77 ans d'expérience, mais les anciens citoyens qui ont vécu la décroissance démographique et la dévitalisation des années 60 et 70 ainsi que la fermeture de l'école ont été à même de constater les changements lents, mais progressifs vers une plus grande vitalité. Ces changements sont aussi redevables à l'engagement des maires et membres des conseils municipaux précédents. Je leur donne beaucoup de crédit, car dans le passé nous avons peu de marge de manœuvre au niveau du budget. Ceux qui auraient des doutes sur notre indice de vitalité, sachez que Larouche occupe la deuxième place dans la région!

Bien sûr, un maire ne pourrait rien faire sans le travail des employés municipaux. Je les remercie tous sans exception pour leur excellente collaboration et leur support indéfectible. J'ai particulièrement apprécié leur patience et leur respect des citoyens.

Permettez-moi aussi de féliciter les conseillers élus, nouveaux comme anciens; je leur souhaite un mandat passionnant et productif. Je félicite également le nouveau maire, monsieur Guy Lavoie, qui a toute ma confiance pour mener à bien les destinées de notre municipalité. J'invite la population à lui donner le même support que celui que j'ai reçu au cours de mes mandats. Ceux qui critiquent le plus souvent sont ceux qui connaissent le moins bien toutes les responsabilités d'une municipalité. Les gazouillis sur les réseaux sociaux sont parfois particulièrement acerbes. J'ai souvent entendu dire « je paie assez cher de taxe vous me devez ci ou vous me devez ça ». Juste pour vous donner une idée, nous avons à tenir compte de plus de 300 postes budgétaires au niveau des dépenses.

Pour ma part je profiterai d'une vraie retraite après 48 ans de vie active.

Réjean Bédard
Votre ex-maire

Le mot du maire élu

Tout d'abord, merci de la confiance que vous m'avez apportée; j'essaierai d'être un maire présent et à l'écoute de tous ses citoyens. Un vent de changement a soufflé sur le conseil municipal puisque trois nouveaux visages sont venus s'y joindre : Dominique Côté au siège 1, Vicky Boily au siège 2 et Jean-Philippe Lévesque au siège 5. Je leur souhaite la cordiale bienvenue et je suis persuadé que ce sera bénéfique pour la suite et qu'ils prendront leurs décisions au meilleur de leurs connaissances.



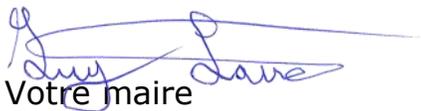
Je voudrais remercier MM. Réjean Bédard, Denis Lalonde et Pascal Tremblay pour toutes ces années de dévouement. À eux trois, ils cumulent au-delà de 70 ans d'implications dans notre municipalité, c'est pratiquement deux vies de travail si on considère que l'on travaille environ 35 ans en moyenne. Bonne retraite et beaucoup de succès dans vos projets futurs.

Juste avant de finir son mandat, M. Bédard me parlait qu'il serait intéressant d'avoir un lien web avec les citoyens. Je vous avoue que l'idée me trottait déjà dans la tête même si personnellement je n'ai toujours pas de Facebook. Je vous reviendrai avec un projet de développement le mois prochain. Bien sûr il y a toujours le site web de la municipalité www.larouche.ca. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook pour donner vos commentaires et vos suggestions.

Je sais qu'il y a des sujets chauds comme la route des Fondateurs où nous pourrions par exemple faire un règlement d'emprunt de 1 million \$ du kilomètre, ce qui ferait augmenter considérablement vos taxes. Par contre, si nous attendons les subventions, ce que nous avons fait jusqu'à présent, elle nous coûtera environ vingt pour cent de la somme.

Le bout de la rue Gauthier, de la rue Lavoie jusqu'à l'école Du Versant est presque complété; nous y avons changé le réseau d'aqueduc, d'égout, en plus de l'ajout d'un réseau pluvial. Il nous restera dans un avenir proche le changement du tuyau d'égout sous la voie ferrée, à partir de la rue Richer jusqu'au terrain des loisirs et, dans quelques années, le reste de la rue Gauthier à l'entrée sud du village et la route des Fondateurs incluant le chemin Wilfrid-Bédard.

C'est beaucoup de travail, mais nous administrerons sagement afin de toujours garder en tête la capacité de payer de nos citoyens.


Votre maire

Le mot d'une conseillère

Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier trois personnes extraordinaires, soit : messieurs Réjean Bédard, Denis Lalonde et Pascal Tremblay. Trois personnes qui ont eu notre municipalité à cœur pendant de très nombreuses années.

Messieurs, travailler avec vous a été un privilège. Vous m'avez toujours soutenue dans mes idées et projets et votre écoute a été des plus appréciée.



À vos côtés, j'ai acquis une très belle expérience. Collectivement, nous avons réalisé de belles réussites au bénéfice des citoyens et citoyennes de Larouche. Une contribution qui perdurera dans le temps, bien après notre passage au sein du Conseil municipal. Je demeure en poste fortifiée par les apprentissages reçus et les yeux tournés vers l'avenir florissant que nous avons entrepris.

Vous voir quitter me procure un mélange de sentiments. Une fierté d'avoir avancé à vos côtés mais en même temps un pincement au cœur de vous voir partir. Mais aussi, une joie de voir de nouveaux conseillers et une nouvelle conseillère apporter leur expertise et leur dynamisme au bénéfice de notre communauté, comme vous l'avez fait par le passé.

Il est maintenant temps de penser à vous et de vous consacrer à vos familles. Profitez de cette retraite bien méritée, qui vous faisait envie depuis plusieurs années.

Au plaisir de vous revoir dans d'autres circonstances! Merci pour toutes ces années.

Danielle Ouellet

Conseillère municipale - siège no 6



Vaccination contre la grippe

La campagne de vaccination débutera le 1er novembre 2021

Prenez note **qu'il n'y aura pas de vaccination à l'Hôtel de ville de Larouche cette année**, en raison d'un manque de main d'œuvre dans le réseau de la santé.

Pour prendre rendez-vous :



www.clicsante.ca



NOUVEAU NUMÉRO

1 833 704-0444



Pour connaître tous les lieux et tous les horaires de vaccination :
santesaglac.gouv.qc.ca

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Après avoir pris connaissance des résultats de l'élection, Martin Gagné, président d'élection, annonce, par cet AVIS PUBLIC, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	Poste numéro	Nom de la personne proclamée élue
Maire		Guy Lavoie
Conseiller	1	Dominique Côté
Conseillère	2	Vicky Boily
Conseiller	3	Pascal Thivierge
Conseiller	4	Fernand Harvey
Conseiller	5	Jean-Philippe Lévesque
Conseillère	6	Danie Ouellet

Donné à Larouche, le 6 octobre 2021.


Martin Gagné
président d'élection

Les postes étant tous
comblés sans opposition,
il n'y aura pas d'élection.



Abri temporaire

Les abris temporaires ne requièrent pas de permis d'installation, mais doivent respecter les conditions suivantes :

- ◇ La distance entre un abri temporaire et la partie carrossable de la rue doit être d'au moins 3 mètres, et à 0,60 m d'une ligne latérale et d'une construction telle que clôture ou muret située sur la ligne latérale ;
- ◇ Les abris temporaires doivent être implantés dans l'aire de stationnement et en aucun cas sur des aires gazonnées faisant face au bâtiment ;
- ◇ Les structures et les revêtements des abris doivent être de fabrication commerciale. Aucune fabrication domestique ne sera tolérée ;
- ◇ Le revêtement doit être de couleur uniforme ;
- ◇ Un maximum de deux abris temporaires est autorisés par bâtiment principal ;
- ◇ La superficie totale des abris temporaires ne doit pas excéder 75 mètres carrés ;
- ◇ Les abris temporaires doivent être propres, bien entretenus, et ne présenter aucune pièce délabrée ou démantelée, qu'il s'agisse de la charpente ou de la toile ;
- ◇ Les abris temporaires sont permis **entre le 1^{er} octobre et le 15 mai** de l'année suivante.

Nonobstant ce qui précède, les abris temporaires sont permis en dehors de la période spécifiée, pendant la période de travaux de construction ou de rénovation majeure suite à l'émission d'un permis émis par la municipalité.



Après la date limite du 15 mai, aucun abri temporaire ne sera toléré et devra être démonté et entreposé en cour arrière.

Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 200\$, mais n'excédant pas 500\$ plus les frais.

Pour une récidive, l'amende minimale est de 500 \$ et maximale de 1 000\$ plus les frais.

(Art. 11.2.2 règl. 2015-341)

Offre d'emploi Poste de préposé(e) de patinoire

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, le préposé ou la préposée:

- ◇ Accueille les visiteurs pendant les heures d'ouverture des patinoires extérieures;
- ◇ Assure la sécurité des lieux et le respect des règlements en vigueur;
- ◇ Participe à l'entretien et au déneigement des patinoires et des aires de circulation;
- ◇ Effectue le prêt d'équipement sportif aux usagers, donne des explications relatives à leur utilisation, s'assure de leur retour, vérifie leur état et les range aux endroits prévus;
- ◇ Voit à l'entretien et à la propreté des installations;
- ◇ Prend les mesures appropriées pour remédier à toute anomalie ou défectuosité, et s'il y a lieu, avise la personne désignée;
- ◇ Assure le service de cantine du chalet des loisirs;
- ◇ Tient un journal de fréquentation.

Exigences

- ◇ Être âgé de 18 ans ou plus;
- ◇ Être autonome et responsable;
- ◇ Bonne capacité physique;
- ◇ Aimer le travail à l'extérieur;
- ◇ Aptitude pour le travail en public;
- ◇ Être en mesure d'opérer une souffleuse ou un tracteur à neige;
- ◇ Expérience pertinente et cours de secourisme seraient des atouts.

Détails

- ◇ Salaire minimum + 1\$/heure;
- ◇ Travail de soir et fin de semaine;
- ◇ Emploi temporaire, temps partiel ou temps plein;
- ◇ Horaire et nombre d'heures selon disponibilités;
- ◇ Date prévue d'entrée en fonction : décembre 2021.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 novembre à Municipalité de Larouche, Poste de préposé(e) à la patinoire, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche, Québec, G0W 1Z0 ou par courriel à loisirs@larouche.ca

Pour informations supplémentaires

Maxime Larouche, 418 695-2201 poste 3605.



Vie municipale

Bibliothèque Lucette-Douillard

Heures d'ouverture

Mardi de 18h30 à 20h

Mercredi de 14h à 20h



La **BIBLIOTHÈQUE** est un **service municipal gratuit** qui appartient à toute la population.

DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE VOUS POUVEZ:

Emprunter des livres - Livres numériques et audios

Vous **ACCÉDEZ** à la plate-forme du Réseau Biblio à l'adresse suivante :

<http://www.reseaubiblioslsj.qc.ca/fr/livres-ressources-numeriques>

Avoir accès à des ressources numériques

- ◇ LIBBY – Revues numériques
- ◇ TOUT APPRENDRE – Apprenez en ligne : informatique, langues et développement personnel.
- ◇ PROTÉGEZ-VOUS
- ◇ JEUX NUMÉRIQUES
- ◇ GÉNÉALOGIE QUÉBEC
- ◇ MES AIEUX.COM
- ◇ JEU DE LECTURE-GRIMOIRE
- ◇ ALLOPROF
- ◇ METAFO – Aidez votre enfant à lire et à écrire
- ◇ TAPTOUCHE – Apprenez à taper rapidement
- ◇ LAROUSSE – Dictionnaire illustré et dynamique

Chutes à livres

Deux (2) chutes à livres sont à la disposition des usagers :

La première est aménagée à l'extérieur de l'hôtel de ville au 610, rue Lévesque.

L'autre se situe sur la rue Gauthier devant la Maison des jeunes.

Emprunter des casse-têtes

Nous possédons une **banque collective de casse-tête**. Vous pouvez apporter des casse-tête (en bon état) qui dorment dans vos armoires et en faire profiter ceux et celles qui ont la même passion.

Pour nous joindre

Adresse internet : larouche@reseaubiblioslsj.qc.ca

Visiter notre page **Facebook** /Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche

Numéro de téléphone : 418-695-2201 poste 3609

L'équipe

Johanne Bergeron, France Bouchard, Michel Corneau, France Dufour, Doris Fortin, Martine Fradet, Mona Gagné, Juliana Gagnon, Robert Leblond, Yolande Tremblay, Gabrielle Voisine et Sylvie Voisine (responsable).



ARTISANS RECHERCHÉS

Nous sollicitons votre participation
pour l'édition 2021 du



Le comité organisateur sollicite la participation d'artisans pour l'édition 2021 du **Marché de Noël**.

**Cette exposition-cadeau met en relief le talent
et la passion des gens de chez nous.**

Si vous fabriquez des objets faits à la main dans un domaine artistique (peinture, sculpture, joaillerie, couture, etc.) ou si vous confectionnez des produits agroalimentaires (produits du terroir, confitures, produits de l'abeille, boissons, etc.), nous vous invitons à faire partie de notre équipe d'exposants.

Profitez de cette belle fenêtre pour vous faire connaître et présenter vos réalisations!

Le **Marché de Noël** se tiendra les samedi et dimanche 27 et 28 novembre à la salle multifonctionnelle de l'hôtel de ville de Larouche (610, rue Lévesque).

L'inscription se déroule en ligne au www.larouche.ca

Le coût de réservation est de 25\$ /table. La réception du paiement est requise pour compléter l'inscription. Les paiements sont acceptés en argent, par virement Interac à loisirs@larouche.ca ou par chèque à l'ordre de : Commission des loisirs de Larouche, 610, rue Lévesque, Bureau 205, Larouche (Québec), G0W 1Z0.

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES!

Inscription avant le 8 novembre.

Premiers arrivés, premiers servis!

Pour information, veuillez communiquer avec :
Maxime Larouche
par téléphone au 418 695-2201, poste 3605
ou par courriel à mlarouche@larouche.ca



Loisirs et sports



Recrutement de bénévoles

Intéressé à t'impliquer dans ta communauté?
Envie de partager ton avis?
Volonté de participer à l'organisation des activités de loisirs dans la municipalité?

La Commission des loisirs de Larouche est à la recherche de bénévoles passionnés pour pourvoir 2 postes vacants au sein de son conseil d'administration. Nous souhaitons également constituer une banque de bénévoles supplémentaires pour des implications occasionnelles lors d'activités ponctuelles ou événements particuliers.

Qu'est-ce que la Commission des loisirs?

La Commission des loisirs de Larouche est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de regrouper les personnes intéressées en vue de promouvoir une saine occupation des loisirs sur le territoire de Larouche.

Nos objectifs :

- ◇ Animer le milieu de vie par l'organisation d'événements ou d'activités ;
- ◇ Participer à la gestion des installations sportives et de loisirs ;
- ◇ Mettre en place des politiques facilitant l'accès aux activités et installations de loisirs ;
- ◇ Écouter les citoyens afin de créer ou d'améliorer les services qui sauront répondre aux besoins et attentes ;
- ◇ Appuyer, encourager et faciliter le travail des bénévoles ;
- ◇ Favoriser la collaboration et la concertation entre les partenaires et organismes du milieu pouvant contribuer à la poursuite de la mission ;
- ◇ Favoriser chez les citoyens l'adoption de saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif.

Nos plus récentes activités, implications et collaborations :

- ◇ Camp de jour ;
- ◇ Cours et ateliers du Centre communautaire ;
- ◇ Pêche sportive, ensemencement et location de chaloupes ;
- ◇ Sentiers de randonnée ;
- ◇ Soccer estival ;
- ◇ Gestions des parcs et des terrains sportifs ;
- ◇ Ateliers de planche à roulettes ;
- ◇ Cours de tennis ;
- ◇ Hockey pour tous ;
- ◇ Sports de rue.

Nos événements :

- ◇ Journée Plaisirs d'hiver ;
- ◇ Fête de la pêche ;
- ◇ Fête nationale ;
- ◇ Halloween ;
- ◇ Marché de Noël.

Pour nous joindre

Pour en apprendre davantage à propos des opportunités de bénévolat disponibles au sein de notre organisation, communique avec Maxime Larouche au 418 695-2201, poste 3605 ou par courriel à mlarouche@larouche.ca

Loisirs et sports



Crédit photo : Les Fous du roi, [page Facebook](#)

Les Fous du roi

Le 31 octobre en soirée, la troupe les Fous du roi sera parmi nous pour animer la fête d'Halloween dans le secteur du village.

Distribution de friandises dans le stationnement de l'église

La Commission des loisirs sera de la fête pour distribuer des friandises. Nous invitons les citoyens éloignés du cœur du village à se joindre à nous et à prendre place dans le stationnement de l'église pour distribuer des bonbons dans le respect des mesures sanitaires.

Sécurité dans les rues

À partir de 17h30, les pompiers de Larouche patrouilleront dans les rues du village pour assurer la sécurité.

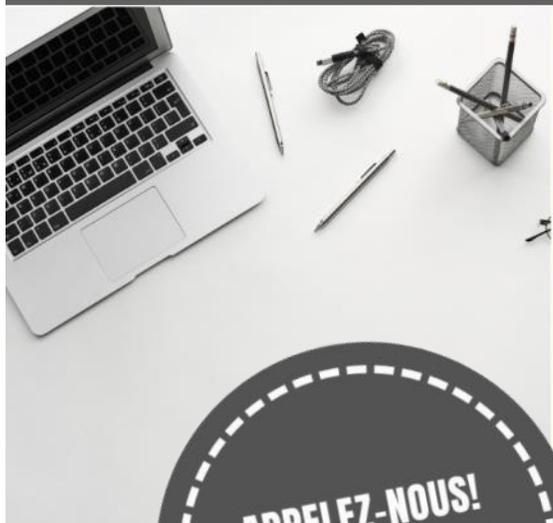


Sentiers pédestres – secteur lac de l'Aqueduc

Profitez de la nature et de nos magnifiques panoramas pour découvrir ou redécouvrir le réseau de sentiers du lac de l'Aqueduc. Vous remarquerez assurément quelques nouveautés en empruntant les sentiers et en complétant le tour du lac. Pour plus d'informations concernant les sentiers de randonnée, visitez notre page web au :

<https://www.larouche.ca/vivre-a-larouche/sports-culture-et-loisirs/sentiers-pedestres>

Informations diverses



Centre "Lettres Vivantes" Ateliers informatiques

Niveau : Débutant ou avancé

Coût : ***Gratuit** pendant le temps de la pandémie seulement.*

Ateliers offerts :

- ◇ Initiation à Windows;
- ◇ Internet (navigation, recherche);
- ◇ Réseaux sociaux;
- ◇ Courrier électronique;
- ◇ Formation sur tablette ou cellulaire.

Autre atelier :

- ◇ **Français** de base.

FABRIQUE ST-GÉRARD-MAJELLA

Heures d'ouverture

BUREAU

MARDI
8h30 à 11h30

MERCREDI
8h30 à 11h30

HEURES DE LA MESSE
DIMANCHE 9h



Informations diverses

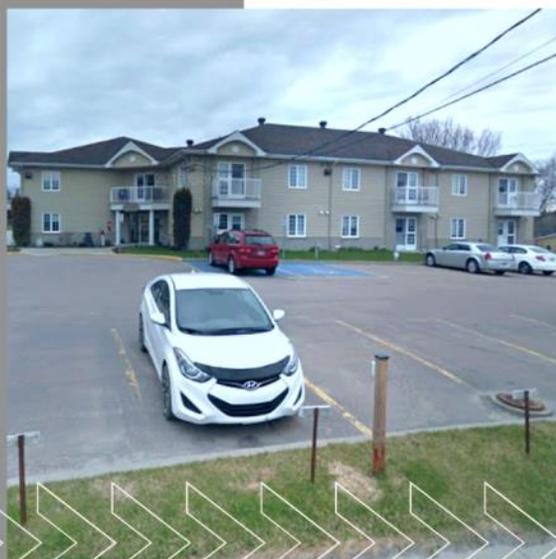
Le travailleur de rue : un intervenant accessible à tous, autant aux adolescents qu'aux adultes.

Que vous ayez besoin de jaser, que vous viviez une période plus difficile ou que vous ayez besoin de conseils; n'hésitez pas à me contacter!

Je suis intervenante de formation et outillée pour vous aider. Au besoin, mon rôle est de vous référer vers les ressources du milieu.

Pour me contacter (appels ou textos)!

Marie-Pier 418-944-1290



Domaine de la Montagne

Logements à louer
649, rue Gagné

Disponibilité de deux logements de qualité pour personnes autonomes de 60 ans et plus. 3 1/2, chauffés, éclairés et déneigés. Situés dans un environnement sécuritaire. Dans le cadre du programme du supplément de loyer, accessible aux personnes à faibles revenus, nous avons droit à deux suppléments qui sont disponibles depuis juillet 2021.

Serge Gagné 418-487-6689

Sur place vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de vie active, une salle commune et des installations pour la coiffure.

Informations diverses



Cercle de Fermières de Larouche

QUOI DE NEUF ?

Remerciements

Nous désirons remercier la MRC du Fjord-du-Saguenay d'avoir accepté notre projet concernant la rénovation de notre salle d'eau. Également un GROS MERCI au personnel de la Municipalité de Larouche qui procèdera aux futurs travaux, qui nous le souhaitons, seront effectués très bientôt.



Remise des chaussons de bébé

Nous avons remis à Doris Tremblay, responsable des baptêmes au sein de la paroisse, de jolis chaussons blancs tricotés pour les nouveaux baptisés. Elle nous confie que les parents sont très contents de ce petit présent remis après chaque cérémonie.

Fondation

Saviez-vous que le **15 mai 2022** notre **Cercle de Fermières** fêtera ses 80 ans d'existence ?

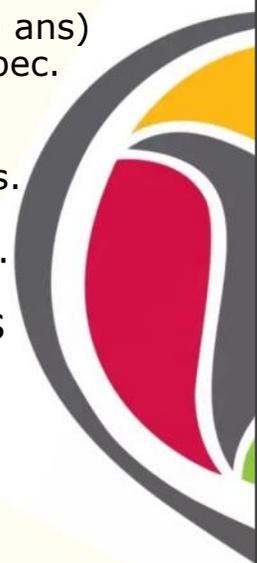


Recrutement

Pourquoi ne pas devenir Fermières à Larouche ? (de 14 à 80 ans)
Venez découvrir la plus grande association féminine au Québec.

Visitez www.cfq.ca pour connaître les valeurs véhiculées et le partage de connaissances dans diverses techniques artisanales. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Louise Dufour, qui se fera un plaisir de vous répondre au 418-720-2967.

Vous pourrez participer à nos ateliers libres de nos "MATINÉES DU MARDI" (9h00 à 11h00) tricot, broderie, bricolages et bien d'autres activités.



Informations diverses

ÉCO VÉHICULES INC.

NOUVELLE VOCATION

DISTRIBUTEUR

Pneus • Roues • Mags • Pièces • Huiles

- ◇ Plus de **25 marques de pneus** au meilleur prix (Pirelli, Cooper, Nexen et plus) ;
- ◇ Pneus remoulés écologiques FAITS AU QUÉBEC ;
- ◇ Roues en acier ;
- ◇ Mags ;
- ◇ Pièces automobiles à prix imbattable ;
- ◇ Huile, graisse et additif *HIPERTECH* de 1ère qualité pour TOUS les véhicules : VTT, moto, motoneige, bateau et plus encore. Aussi pour scies mécaniques. FAIT AU QUÉBEC.

Éco Véhicules vous offre **les prix les moins chers avec un service de qualité** afin de répondre le mieux possible à vos besoins.

***Veuillez prendre note qu'il se peut qu'il y ait une pénurie de pneus cet hiver, prenez de l'avance et passez nous voir ! ***

Livraison possible
Virement bancaire *Interac*
Paiement direct



SERVICES OFFERTS

- ◇ Pose de pneus ;
- ◇ Antirouille *Hipertech* ;
- ◇ Changement d'huile ;
- ◇ Membre SOGHU et Éco Recyc-Québec
- ◇ Recyclons : huiles usées, bidons d'huiles et filtres usés ainsi que canettes de garage (*brake cleaner*, batteries et vieux pneus gratuitement).

UNE ENTREPRISE
100% RÉGIONALE



Halte-Répît

La Halte-Répît a repris du service depuis septembre!

Disponible tous les jeudis après-midi.

Au Centre communautaire
(709, rue Gauthier)

→ Service de répît offert aux parents d'enfants de 12 mois à 5 ans. Éducatrice formée sur place.

CÉRÉMONIE D'APPELLATION EN L'HONNEUR DE PAUL-AIMÉ LAVOIE ET GILLES LESSARD



Le 17 octobre dernier, à l'hôtel de ville de Larouche, la Municipalité a tenu une cérémonie d'appellation en hommage à Messieurs Paul-Aimé Lavoie et Gilles Lessard. Pour l'occasion, plusieurs personnes sont venues partager leurs souvenirs pour témoigner du dévouement et de l'implication de messieurs Lavoie et Lessard.

L'activité visait à dévoiler les affiches visuelles qui seront disposées sur le garage municipal et la caserne de pompier dorénavant désignées à leur nom. Par cette action, la municipalité tenait à affirmer sa fierté et sa reconnaissance envers ses deux anciens directeurs aux travaux publics et chefs en sécurité incendie, tous deux décédés en 2019.

Cette belle reconnaissance fera perdurer dans le temps la marque que ces deux grands hommes ont laissée aux citoyens et citoyennes de Larouche.

